

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 2023-012****Date de convocation :**
02 Juin 2023**Date d'affichage :**
05 juin 2023**Nombre de membres**
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13**Vote**
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0**OBJET :**
MONTANT REPAS ET
BUVETTE – 14 JUILLET
2023

Le neuf juin deux mil vingt-trois vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Etaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, M. MOUSSU Frantz, Mme GLANARD Florence, M. GLANARD Michel, M LE SOURD Jean-Yves, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENRY Manuel, Mme REY Brigitte, M. AUDUREAU Stéphane, M. DEBUYSERE Pascal, M. HADENGUE Michaël

Absent et représenté :

M. ROBIN Thomas représenté par M ROBIN Jean-Claude

Absent :

Mme VERBRUGGHE Aurélie

M. LEPORE- BACHELET Yohann

2023-12 : Montant repas et buvette – 14 juillet : à l'unanimité

Le buffet organisé pour la fête Nationale aura lieu le vendredi 14 juillet à la salle des fêtes.

Après délibération, il est décidé que le repas du 14 juillet sera, comme les années précédentes, gratuit pour les habitants de Tilly. Les personnes extérieures seront les bienvenues mais devront payer leur repas.

Le Conseil municipal fixe le prix du repas des personnes extérieures à la commune à 15 € pour les adultes, 7 € pour les enfants de 5 à 10 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.

A l'issue du repas, pendant le bal, une buvette sera mise en places les tarifs votés sont les suivants :

Coca-cola/Orangina/jus de fruits :	1,50 €	/canette
Bière :	1,50 €	/canette
Eau :	1,00 €	la petite bouteille

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 09 juin 2023

La secrétaire de séance
Florence GLANARD



Le Maire
Jean-Claude ROBIN

